

que l'on retire dans tous les cas, d'une vérification bien faite des livres d'une maison d'affaires. Mais il est nombre d'autres avantages qui résultent des cas particuliers et dépendent de la compétence de l'auditeur.

Je me propose de vous parler prochainement de ce que doit être l'auditeur et de rectifier l'idée fausse et erronée qu'on a des qualités qu'il doit avoir pour pouvoir rendre les services que l'on est en droit d'attendre de lui : car c'est une erreur de croire que le premier venu—je dirai même le premier teneur de livres venu—est compétent pour faire une addition ou une vérification des comptes véritablement utile. Pour le moment, aux avantages ci-dessus mentionnés j'en ajouterai un quatrième : si l'auditeur est un comptable de profession et parfaitement compétent, l'étude des comptes d'une entreprise le mettra en position d'offrir des suggestions utiles soit sur l'amélioration d'une méthode de tenue des livres, soit sur le mode d'opérations d'une entreprise, soit sur les lacunes qui nuisent au succès général.

Le comptable expert sera, pour une entreprise, ce qu'est le pilote qui conduit droit au port, en évitant les récifs, le navire dont il n'est pas le maître. La saine comptabilité sera le gouvernail à tout moment, et surtout aux heures de danger, quand la barque touche les écueils, menace de s'enliser, est sur le chemin de la ruine.

Demandez plutôt aux curateurs de faillites et ils vous diront que 90 p. c. des banqueroutes proviennent ou d'une comptabilité défectueuse, ou du défaut absolu de tenue des livres.

Le premier pas vers le progrès est donc de soumettre vos livres à une audition périodique par un comptable expert.

GEO. GONTHIER.

LES FINANCES PUBLIQUES

La *Gazette du Canada* de samedi dernier publie la situation financière du gouvernement fédéral au 31 mars dernier.

Nous y voyons que la dette publique est de \$341,502,554, contre \$337,622,455, l'an dernier, à même date, soit une augmentation de \$3,380,099.

L'actif, qui, au 31 mars 1898, était de \$78,284,821 passe à \$79,168,299 soit une augmentation de \$883,478.

D'où une augmentation nette de la dette de \$2,996,621. Ce chiffre, cependant, est moins élevé de \$1,952,850 qu'au mois précédent où la dette nette était de \$264,287,106.

Les dépenses des neuf mois écoulés de l'exercice en cours sur le compte capital ont été de \$6,933,291 contre \$3,626,930 pour les mois correspondants de l'exercice précédent, soit une augmentation de \$3,306,361. Les augmentations portent sur les Travaux Publics, Chemins de Fer et Canaux, pour \$1,295,893 ; les Terres de la Couronne pour \$54,691 ; les Subsidés aux chemins de fer pour \$1,842,400 et la Milice pour \$113,312. Seules, les dépenses pour la rébellion des Territoires du Nord-Ouest sont en diminution, pour la somme minime de \$66.

Les revenus et les dépenses pour compte du fond consolidé sont en augmentation : les recettes de \$4,409,649 et les dépenses de \$2,133,659 sur les neuf mois de l'exercice précédent.

Le détail des dépenses n'est pas donné, comme on le sait, de sorte que nous ignorons sur quoi ont porté les excédents des dépenses.

Quant au revenu, il y a augmentation de : \$2,466,057 aux douanes ; \$1,528,236 à l'accise ; \$448,668 aux travaux publics et chemins de fer et \$206,067 aux divers.

Malgré la création du timbre Impérial dont la vente a été active, le